

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES ÉTAPES AVANT DE PROCÉDER

PROCESSUS D'ADMISSION À LA MATERNELLE

ÉTAPE 1 : ADMISSION – pour soumettre une candidature, il faut OBLIGATOIREMENT résider sur le territoire du CSSDM

Pour soumettre une candidature, **il faut OBLIGATOIREMENT résider sur le territoire du CSSDM.**

Pour le savoir, ici: <https://cssdm.ca/trouver-une-ecole/> Entrer votre code postal et voir aux résultats de la recherche.

S'il n'y a aucun résultat pour ce code postal, c'est qu'il n'appartient pas au territoire du CSSDM.

ÉTAPE 2 : DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR LA DEMANDE D'ADMISSION – PHOTOCOPIES ACCEPTÉES

- Avoir 5 ans au 30 septembre pour l'inscription au préscolaire
- Formulaire d'inscription complété.
- Certificat de naissance du Canada **OU** si l'élève est né.e à l'extérieur du Canada, document d'immigration (Résidence permanente ou Certificat de citoyenneté) + Certificat de naissance du pays de provenance
- Deux preuves d'adresse (Factures d'institutions reconnues, permis de conduire). *Noter que le bail n'est pas une preuve d'adresse.*
- Les parents de fratrie recevront une confirmation d'inscription

ÉTAPE 3 : RÉCEPTION DES DOSSIERS D'INSCRIPTION – **EN LIGNE**

L'inscription se fera en ligne et tous les documents nécessaires devront être joints à l'envoi

Prenez note que les examens se dérouleront en français et qu'il **n'est pas conseillé d'inscrire votre enfant si la maîtrise de la langue française n'est pas acquise.**

ÉTAPE 4 : PROCESSUS DE SÉLECTION POUR L'EXAMEN

- Un maximum de 100 places est disponible pour les examens
- **SEULS LES DOSSIERS COMPLETS ET REMIS PENDANT LA PÉRIODE D'INSCRIPTION SERONT CONSIDÉRÉS PAR LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT**
- **Les élèves ayant de la fratrie qui fréquente déjà l'école primaire ou secondaire seront admis en priorité sans devoir passer l'examen.**
- Par la suite, seront convoqués aux examens : en priorité 1/ Les élèves provenant d'une autre école accréditée IB; 2/ Tirage au sort parmi les autres élèves selon les places restantes à l'examen.
- **Les convocations à l'examen se feront par courriel**

L'examen pour l'admission à la maternelle est un test de 30 minutes qui vérifie les habilités scolaires (non verbal).

ÉTAPE 5 : CRITÈRES D'ADMISSION SUITE A L'EXAMEN

- 34 places sont disponibles pour nos classes de maternelle. Ce nombre peut varier selon le nombre de fratries admises. À défaut d'un nombre suffisant de places disponibles, les élèves ayant une fratrie seront également prioritaires sur notre liste d'attente qui sera faite par voie de tirage au sort pour confirmer le rang.
- **Avoir obtenu un résultat de 70% et plus à l'examen**
- Sur ces bases, sont admis : en priorité 1/ ceux qui fréquentent actuellement une autre école accréditée IB; 2/ pour les places restantes, un tirage au sort sera effectué. Les candidats pour la liste d'attente seront également pigés au même moment en établissant le rang.

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES ÉTAPES AVANT DE PROCÉDER

PROCESSUS D'ADMISSION AU PRIMAIRE (1^{RE} ANNÉE)

ÉTAPE 1 : ADMISSIBILITÉ – pour soumettre une candidature, il faut OBLIGATOIREMENT résider sur le territoire du CSSDM

Pour le savoir, ici: <https://cssdm.ca/trouver-une-ecole/> Entrer votre code postal et voir aux résultats de la recherche. S'il n'y a aucun résultat pour ce code postal, c'est qu'il n'appartient pas au territoire du CSSDM.

ÉTAPE 2 : DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR LA DEMANDE D'ADMISSION – PHOTOCOPIES ACCEPTÉES

- Formulaire d'inscription complété.
- Certificat de naissance du Canada **OU** si l'élève est né.e à l'extérieur du Canada, document d'immigration (Résidence permanente ou Certificat de citoyenneté) + Certificat de naissance du pays de provenance
- La première communication à la maternelle **avec une note de A ou B pour les compétences observées et aucun échec scolaire dans les autres matières (aucune note de C ou D)**
- Deux preuves d'adresse (Factures d'institutions reconnues, permis de conduire). *Noter que le bail n'est pas une preuve d'adresse.*
- Les parents de fratrie recevront une confirmation d'inscription

ÉTAPE 3 : RÉCEPTION DES DOSSIERS D'INSCRIPTION – **EN LIGNE**

L'inscription se fera en ligne et tous les documents nécessaires devront être joints à l'envoi

Prenez note que les examens se dérouleront en français et qu'il **n'est pas conseillé d'inscrire votre enfant si la maîtrise de la langue française n'est pas acquise.**

ÉTAPE 4 : PROCESSUS DE SÉLECTION POUR L'EXAMEN

- Un maximum de 30 places est disponible pour les examens
- **SEULS LES DOSSIERS COMPLETS ET REMIS PENDANT LA PÉRIODE D'INSCRIPTION SERONT CONSIDÉRÉS PAR LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT**
- **Les élèves ayant de la fratrie qui fréquente déjà l'école primaire ou secondaire seront admis en priorité sans devoir passer l'examen.**
- Par la suite, seront convoqués aux examens : en priorité 1/ Les élèves provenant d'une autre école accréditée IB; 2/ Tirage au sort parmi les autres élèves selon les places restantes à l'examen.
- **Les convocations à l'examen se feront par courriel**

L'examen pour l'admission en 1^{re} année est un test de 30 minutes qui vérifie les habilités scolaires (non verbal).

ÉTAPE 5 : CRITÈRES D'ADMISSION SUITE À L'EXAMEN

- 6 places sont disponibles pour nos classes de niveau 1^{re} année primaire. Ce nombre peut varier selon le nombre de fratries admises. À défaut d'un nombre suffisant de places disponibles, les élèves ayant une fratrie seront également prioritaires sur notre liste d'attente que sera faite par voie de tirage au sort pour confirmer le rang.
- **Avoir obtenu un résultat de 70% et plus à l'examen**
- Sur ces bases, sont admis : en priorité 1/ ceux qui fréquentent actuellement une autre école accréditée IB; 2/ pour les places restantes, un tirage au sort sera effectué. Les candidats pour la liste d'attente seront également pigés au même moment en établissant le rang.

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES ÉTAPES AVANT DE PROCÉDER

PROCESSUS D'ADMISSION AU PRIMAIRE (2^E-3^E ANNÉE)

ÉTAPE 1 : ADMISSIBILITÉ – pour soumettre une candidature, il faut OBLIGATOIREMENT résider sur le territoire du CSSDM

Pour le savoir, ici: <https://cssdm.ca/trouver-une-ecole/> Entrer votre code postal et voir aux résultats de la recherche. S'il n'y a aucun résultat pour ce code postal, c'est qu'il n'appartient pas au territoire du CSSDM.

ÉTAPE 2 : DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR LA DEMANDE D'ADMISSION – PHOTOCOPIES ACCEPTÉES

- Formulaire d'inscription complété.
- Certificat de naissance du Canada **OU** si l'élève est né.e à l'extérieur du Canada, document d'immigration (Résidence permanente ou Certificat de citoyenneté) + Certificat de naissance du pays de provenance
- Bulletins des deux dernières années scolaires. **Avec au bulletin final de la dernière année complétée, un résultat de 70% et plus au Sommaire (note globale) de chacune des matières suivantes : français, anglais et mathématiques et aucun échec scolaire dans les autres matières (soit moins de 60%)**
- Deux preuves d'adresse (Factures d'institutions reconnues, permis de conduire). *Noter que le bail n'est pas une preuve d'adresse.*
- Les parents de fratrie recevront une confirmation d'inscription

ÉTAPE 3 : RÉCEPTION DES DOSSIERS D'INSCRIPTION – **EN LIGNE**

L'inscription se fera en ligne et tous les documents nécessaires devront être joints à l'envoi

Prenez note que les examens se dérouleront en français et qu'il **n'est pas conseillé d'inscrire votre enfant si la maîtrise de la langue française n'est pas acquise.**

ÉTAPE 4 : PROCESSUS DE SÉLECTION POUR L'EXAMEN

- Un maximum de 25 places par niveau est disponible pour les examens
- **SEULS LES DOSSIERS COMPLETS ET REMIS PENDANT LA PÉRIODE D'INSCRIPTION SERONT CONSIDÉRÉS PAR LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT**
- **Les élèves ayant de la fratrie qui fréquente déjà l'école primaire ou secondaire seront admis en priorité sans devoir passer l'examen.**
- Par la suite, seront convoqués aux examens : en priorité 1/ Les élèves provenant d'une autre école accréditée IB; 2/ Tirage au sort parmi les autres élèves selon les places restantes à l'examen.
- **Les convocations à l'examen se feront par courriel**

L'examen pour l'admission en 2^e année du primaire est un examen de 60 minutes qui vérifie les habilités scolaires (concepts de base)

L'examen pour l'admission en 3^e année du primaire consiste en une épreuve de français et une épreuve de mathématiques

ÉTAPE 5 : CRITÈRES D'ADMISSION SUITE À L'EXAMEN

- 4 places sont disponibles pour nos classes de chacun des niveaux 2^e et 3^e année primaire. Ce nombre peut varier selon le nombre de fratries admises. À défaut d'un nombre suffisant de places disponibles, les élèves ayant une fratrie seront également prioritaires sur notre liste d'attente que sera faite par voie de tirage au sort pour confirmer le rang.
- **Avoir obtenu un résultat de 70% et plus à l'examen préalable**
- Sur ces bases, sont admis : en priorité 1/ ceux qui fréquentent actuellement une autre école accréditée IB; 2/ pour les places restantes, un tirage au sort sera effectué. Les candidats pour la liste d'attente seront également pigés au même moment en établissant le rang.

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES ÉTAPES AVANT DE PROCÉDER

PROCESSUS D'ADMISSION AU PRIMAIRE (4^E-5^E-6^E ANNÉE)

ÉTAPE 1 : ADMISSIBILITÉ – pour soumettre une candidature, il faut OBLIGATOIREMENT résider sur le territoire du CSSDM

Pour le savoir, ici: <https://csdm.ca/trouver-une-ecole/> Entrer votre code postal et voir aux résultats de la recherche. S'il n'y a aucun résultat pour ce code postal, c'est qu'il n'appartient pas au territoire du CSSDM.

ÉTAPE 2 : DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR LA DEMANDE D'ADMISSION – PHOTOCOPIES ACCEPTÉES

- Formulaire d'inscription complété.
- Certificat de naissance du Canada **OU** si l'élève est né.e à l'extérieur du Canada, document d'immigration (Résidence permanente ou Certificat de citoyenneté) + Certificat de naissance du pays de provenance
- Bulletins des deux dernières années scolaires. **Avec au bulletin final de la dernière année complétée, un résultat de 70% et plus au Sommaire (note globale) de chacune des matières suivantes : français, anglais et mathématiques et aucun échec scolaire dans les autres matières (soit moins de 60%)**
- Deux preuves d'adresse (Factures d'institutions reconnues, permis de conduire). *Noter que le bail n'est pas une preuve d'adresse.*
- Les parents de fratrie recevront une confirmation d'inscription

ÉTAPE 3 : RÉCEPTION DES DOSSIERS D'INSCRIPTION – **EN LIGNE**

L'inscription se fera en ligne et tous les documents nécessaires devront être joints à l'envoi

ÉTAPE 4 : PROCESSUS DE SÉLECTION

- **SEULS LES DOSSIERS COMPLETS ET REMIS PENDANT LA PÉRIODE D'INSCRIPTION SERONT CONSIDÉRÉS PAR LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT**
- **Les élèves ayant de la fratrie qui fréquente déjà l'école primaire ou secondaire seront admis en priorité sur la liste d'attente**
- Par la suite, nous procéderons à un tirage au sort parmi tous les dossiers jugés recevables afin d'octroyer les places sur la liste d'attente. Seront admis en priorité 1/ Les élèves provenant d'une autre école accréditée IB; 2/ Tirage au sort parmi les autres élèves selon les rangs restants pour combler la liste d'attente

ÉTAPE 5 : CRITÈRES D'ADMISSION SUR LA BASE DES LISTES D'ATTENTE

- Aucune place n'est disponible, à priori, pour les classes de 4^e-5^e et 6^e année. Le nombre de places pourrait changer en cas de départ d'élèves